

Dans un objectif d'optimiser la production agricole, les vergers étaient pâturés.

Choix du type d'arbres

Des arbres de haute-tige étaient indispensables pour limiter les dégâts des vaches ou des moutons. On remarque quelques arbres basse-tige dans certains vergers. Ils ont alors été dégarnis sur une certaine hauteur afin de ne laisser que les branches charpentières, le feuillage se situant au dessus de la portée des animaux ou au dessus du passage des machines agricoles récoltant le foin. Depuis quelques années, les loisirs liés aux chevaux diversifient un pâturage en régression en raison de l'intensification agricole. Il faut cependant être prudent par rapport aux dégâts que les chevaux peuvent faire sur l'écorce des arbres, les faisant dépérir totalement.

Silhouette des arbres

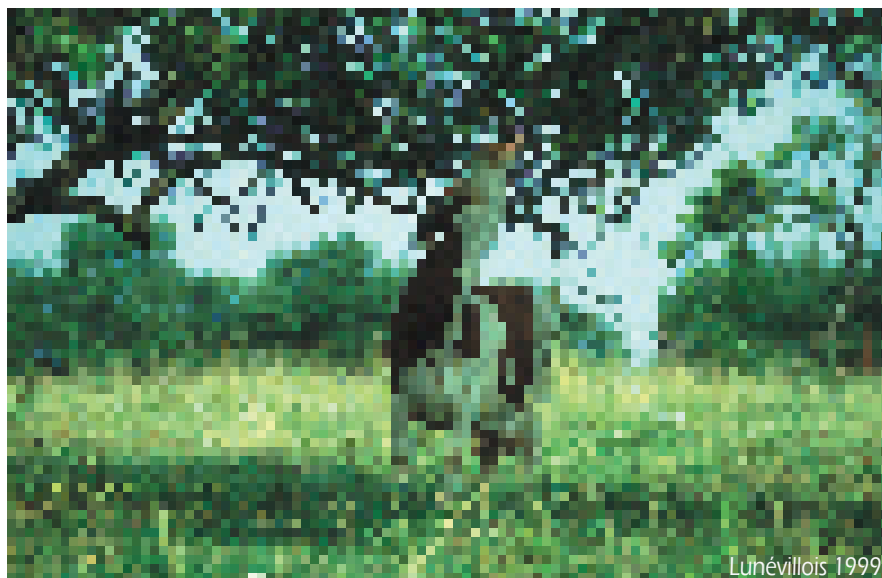
Le pâturage des vergers donne des arbres très caractéristiques, le houppier étant taillé parallèlement aux courbes de niveaux par par les animaux.

Dimension des vergers

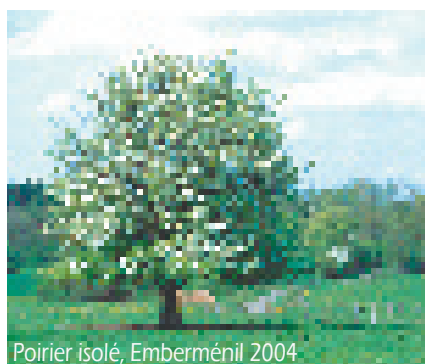
Souvent en rapport avec les parcelles de vignes qu'ils ont remplacées au moment du phylloxera, les vergers restent petits en surface. En l'absence de pâturage, la fauche des foins doit alors être faite manuellement ou avec des machines de faibles dimensions.

Absence d'entretien

A l'abandon, nos vergers deviennent vite des friches très arborées. Ces arbres sont en grande majorité des rejets de fruitiers existants, des semis de fruitiers ou d'arbres spontanés comme le frêne. Il est donc intéressant d'y prélever les rejets de mirabelliers, car, contrairement à nos mirabelliers modernes, ils n'étaient pas greffés. Attention, ce n'est pas valable pour les autres fruitiers, qui étaient greffés.



Lunévillois 1999



Poirier isolé, Emberménil 2004



Dommarie Eulmont 2001



Houdelmont 2000



Harbouey 2002



verger en friche, Reillon 2001

Conseil :

Pour le mirabellier, seules deux variétés existent : Mirabelle de Nancy et Mirabelle de Metz.

Cependant, des clones choisis pour la résistance des fruits au transport sont venus se substituer à nos vieilles variétés en gardant la même dénomination.

Il est donc recommandé de prélever des rejets (copie strictement identique de l'arbre-mère) ou des semis (sensiblement équivalent au pied mère) dans les anciens vergers.

Sinon, il suffit de regreffer nos anciens arbres.